

Objet : Refus d'inspection

Madame l'Inspectrice,

Je vous informe, par la présente, de mon refus d'être inspectée le 11 décembre 2015 comme vous prévoyiez de le faire. Permettez-moi de vous exposer ici les motifs de ce refus.

Pour bien questionner sa pratique et la modifier si nécessaire, rien ne vaut, de manière régulière, le regard et la coopération de ses pairs. J'ai pu le constater car, adhérente de l'ICEM, je participe aux réunions du groupe départemental, et parfois aux régionales ou nationales (congrès d'Aix cet été). Ce sont des moments où les échanges se font dans la bienveillance, où l'on peut échanger sur nos pratiques de classe, nos difficultés, nos « trouvailles ». La régularité de ces rencontres permet de construire dans la durée, de voir les pratiques évoluer. Le rapport de confiance non hiérarchisé est alors constructif et opérant. Et l'on repart à chaque fois avec l'envie de recommencer, pas celle d'en avoir fini.

Je n'ai jamais trouvé ce climat de confiance lors d'inspections qui, de fait, sont inscrites dans un rapport de subordination.

Une observation d'une heure ne permet pas de comprendre ce qui se joue entre un enseignant et ses élèves tout au long d'une ou de deux années. Une observation tous les quatre ou cinq ans au mieux ne fait que vérifier l'aptitude d'un enseignant à s'adapter aux dernières directives.

Elle ne convient pas à un travail constructif inscrit dans la durée.

Je ne veux pas que votre passage dans notre classe (celle de mes élèves et la mienne) se solde par un « Ça, c'est fait ».

J'ai pu souvent constater que la visite de l'inspecteur/trice génère des comportements de soumission, des attitudes infantiles qui ne correspondent pas à ce que l'on pourrait attendre d'échanges constructifs et professionnels. On se "vend" (terme entendu bien souvent) et la sincérité n'est plus de mise. On doit alors se montrer "bon" selon des critères trop subjectifs et changeants.

Je ne veux pas m'inscrire dans ce rituel qui ferait de vous celle qui sait et qui évalue et de moi celle qui opine du chef, attendant surtout que ce soit terminé et guettant avec appréhension son rapport et LA note qui va témoigner de ce qu'elle "vaut".

D'autre part, je considère que le système de notation n'est destiné, si ce n'est intentionnellement en tout cas, de fait, qu'à établir des inégalités dans le déroulement des carrières et dans le traitement de collègues effectuant le même travail.

En conséquence et en référence à la note de service du 13 décembre 1983 de Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, j'ai l'honneur de vous confirmer ma décision de refuser l'inspection.

Comme de nombreux collègues, je souhaite que l'évaluation du travail des enseignants change en faveur d'un dialogue entre pairs basé sur l'égalité. Je souhaite que mon travail et celui de mes collègues soit envisagé dans sa globalité et non par la lorgnette parcellaire et arbitraire, d'une heure tous les quatre ou cinq ans.

En attendant cette évolution qui me semble salutaire, comme à beaucoup de mes collègues, je décline votre invitation à venir m'inspecter.

Je vous prie de ne pas y voir de provocation de ma part. Je reste très attachée à l'idée d'une amélioration du fonctionnement de l'Education Nationale au service de l'égalité des chances et la promotion de toutes et tous au sein de la République.

Je reste disponible pour en parler avec vous et vous prie de croire, Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, à mon dévouement au service public d'éducation.